

Dans cette lettre d'information automnale, Jean-Luc MADEJ, Maire et son Conseil Municipal vous informent de l'état d'avancement des projets de « Lussac de Demain ». Après de nombreuses études, la commune se prépare à entrer dans la phase de travaux : la requalification des bâtiments de La Biche, l'aménagement paysager du parc et de nouvelles habitations sont annoncées, sans oublier l'accompagnement à la rénovation de nos quartiers anciens.

## L'AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA BICHE

La commune va engager la phase de travaux sur l'expropriété De La Biche. Les bâtiments seront requalifiés en Maison Citoyenne : un espace d'orientation et d'accompagnement ouvert à tout citoyen.

L'Agence des Territoires de la Vienne qui accompagne la commune sur ce dossier, a mené des études complémentaires sur l'aménagement paysager du parc dans l'objectif d'offrir, à terme, un espace de détente aux petits et grands Lussacois. Certaines parties du parc seront quant à elles réservées à de futures constructions (logements sociaux, accueil de loisirs, locaux pour les professionnels de santé).

Le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire est en cours. Cette équipe aura la

charge de superviser l'ensemble des travaux d'aménagement.

La restructuration des bâtiments débutera par la démolition des parties en ruine situées à l'ouest de la bâtisse principale ainsi que par la réfection des toitures des bâtiments à préserver. L'aménagement et l'ouverture au public du parc dépendront des travaux de restauration du mur d'enceinte et de l'avancement du chantier sur les bâtiments.

Pour engager la réalisation de cette opération d'ensemble estimée à 3,2 millions d'euros, la commune compte sur le soutien financier de l'Etat, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Vienne et envisage également de déposer un dossier auprès de l'Europe.



## LA MAISON CITOYENNE

La Maison De La Biche a reçu par le Conseil Municipal l'appellation **MAISON CITOYENNE** pour montrer à la population et aux partenaires institutionnels le sens de cet équipement public. Ce dernier a en effet pour objet de proposer un lieu qui rassemble les permanences de la commune (conciliateur de justice, impôts, FNATH...). Ce lieu permettra également d'accueillir la Mission Locale afin de réunir au même endroit les services de cette association. En lien avec celle-ci, cet équipement sera doté de salles de formation mais aussi de réunion. Enfin, la Maison Citoyenne disposera d'un espace complémentaire, qui pourrait permettre au monde économique lussacois de proposer un tiers-lieu aux indépendants, employés en télétravail. Ce nouvel équipement aura donc vocation à renforcer les services à la population sur le territoire de la commune et à fortiori sur celui de la communauté de communes de Vienne et Gartempe.

## LES GRANDES ETAPES



DE NOUVEAUX LOGEMENTS DANS LE PARC DE LA BICHE

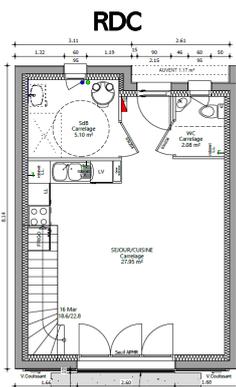


Depuis plusieurs années, Lussac-les-Châteaux souhaite accueillir de nouveaux habitants. Disposant de peu de foncier propice au développement de nouvelles constructions, la municipalité a fait le choix de réserver un espace d'environ 1 000m<sup>2</sup> dans le périmètre du futur parc public afin d'offrir aux habitants de nouveaux logements.

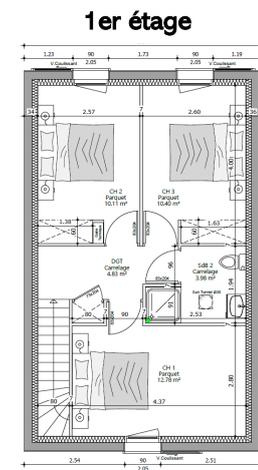
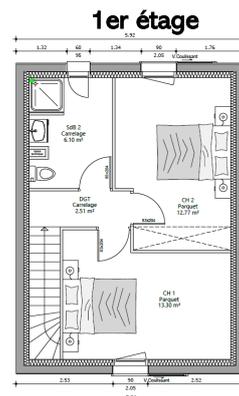
Ainsi un projet de construction de 5 logements familiaux (trois T3 et deux T4) est en cours de montage avec le bailleur social Habitat de la Vienne.

La gestion locative de ces logements est réalisée par Habitat de la Vienne à Poitiers.

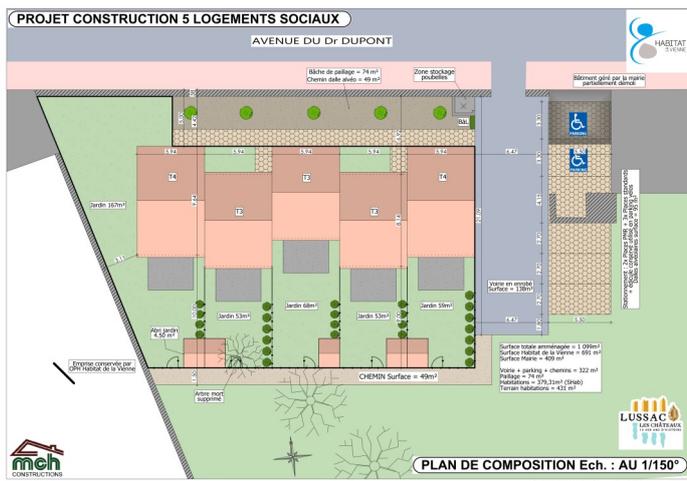
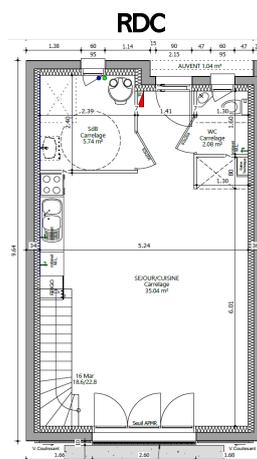
ESQUISSES



T3



T4



C'EST LE MOMENT D'INVESTIR EN CENTRE-VILLE DE LUSSAC OU DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT !



Cela grâce au programme d'aides aux travaux et à l'accession « Je Rénov' mon logement de demain » mis en œuvre par votre commune et la Communauté de Communes Vienne & Gartempe.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie et prenez rendez-vous avec **Urbanis 06 61 00 25 47 vienne@urbanis.fr ( permanences en mairie )**

Vous habitez ou investissez hors du centre-ville ?

Contactez l'Espace Conseil France Rénov' 05 49 61 61 91 (permanences en mairie le 1er vendredi tous les deux mois)

francerenov.vienne@solihia.fr

LUSSAC SE PREPARE A DEMAIN !

Un quartier d'habitation se construit et de nouveaux dispositifs d'accompagnement des propriétaires privés à la rénovation des logements anciens ont vu le jour. **Vous souhaitez construire, investir, rénover ou vous installer à Lussac ?** Faites-vous connaître !

